PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le douze juin 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames FELICETTI Annick, ASLOUDJ Zohra, CHIMIACK Pascale, LOUIS Christine, MARET Sophie, MARET Valérie, CHARREAU Estelle, et COURVOISIER Audrey et Messieurs LEFORT Patrick, ROYNEL Patrick, MORI Thierry, GONZALEZ Emmanuel, BROUSSE Yann et CRAVERO Ugo.

Absents excusés :	GADBOIS Catherine	pouvoir donné à ASLOUDJ Zohra
	CHARDON Amélie	pouvoir donné à CHARREAU Estelle
	TROLIO Michel	pouvoir donné à ROYNEL Patrick
	RAT Jérôme	pouvoir donné à CHIMIACK Pascale
	FAUCHER Pierre	pouvoir donné à LEFORT Patrick

Secrétaire de séance : Madame Estelle CHARREAU

La réunion débute à 18h38.

Madame Estelle CHARREAU est désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/05/2026

Une remarque est soulevée par Monsieur LEFORT => sur les délibérations des lots 6, 10 et 11, le montant TTC est noté « HT ».

Le procès-verbal est adopté par 18 voix pour et 1 abstention (Estelle CHARREAU).

COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE

Madame le Maire expose le compte-rendu des délégations qui lui ont été données par le conseil depuis le 27 mars 2026.
Pas de question particulière.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

Madame le Maire présente une nouvelle mouture du règlement de la salle des fêtes communale.
Elle expose d'emblée quelques modifications qui ont été apportées au document qui a été fourni aux membres du conseil avec la convocation.
Un ajout est fait au paragraphe concernant la propreté des locaux.
La délibération est adoptée à l'unanimité

PRÊT A MOYEN TERME

Pour les travaux du 53 rue du Général Leclerc, il est présenté par Madame le Maire un projet de prêt à moyen terme de 250 000€. Après une prospection auprès de divers organismes par Madame le Maire, il est présenté au conseil un prêt à un taux de 4.18% sur 10 ans. Le prêt sera sollicité auprès du Crédit Agricole. La délibération est adoptée à l'unanimité

SOUS RÉSERVE D'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FORMATION DES ÉLUS

Il est proposé au conseil de délibérer afin de fixer les orientations en matière de formation des élus.
La délibération est adoptée à l'unanimité

ACQUISITION DE LA PARCELLE AK 327

Madame le Maire expose le cas de la parcelle AK 327 appartenant à Monsieur DESSAGNE au 90/98 rue de Maucourt.
Cette dernière aurait dû, de longue date, être réincorporée au domaine public, s'agissant actuellement d'un cheminement piétons.
Il est proposé au conseil d'acquérir cette parcelle pour l'euro symbolique afin de rectifier cet état de fait.
La délibération est adoptée à l'unanimité

CESSION DE LA PARCELLE AK 308

La parcelle AK 308 représente le jardin devant la maison sise 45 rue des Troënes. Madame Victorine OUDART, propriétaire de la maison, a proposé à la Commune d'acquérir cette parcelle à hauteur de 20€ du m².
Madame le Maire présente cette demande auprès du conseil.
La délibération est adoptée à l'unanimité

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Considérant la nécessité de nommer un correspondant défense pour la commune, il est demandé au conseil de désigner le correspondant défense de Frignicourt.
Madame le Maire est désignée à l'unanimité.

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUPRES DE LA MISSION LOCALE DE VITRY-LE-FRANÇOIS

Après une présentation des missions de la « Mission Locale de Vitry-le-François », il est indiqué au conseil que ce dernier doit proposer un délégué titulaire et un délégué suppléant auprès de cet organisme.

Délégué titulaire : Madame Pascale CHIMIACK
Délégué suppléant : Madame Valérie MARET

La délibération est adoptée à l'unanimité

ÉLECTIONS DU DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE AUPRES DU COMITÉ DES ASSOCIATIONS FRIGNICOURTOISES

Après une présentation des missions du Comité des associations frignicourtoises, il est indiqué au conseil que ce dernier doit proposer un délégué auprès de cet organisme.
Il est également précisé que l'organisme prévoit de changer de nom prochainement.

Délégué : Monsieur Patrick LEFORT

SOUS RÉSERVE D'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ÉLECTIONS DU DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée)

Après une présentation des missions de l'ACCA, il est indiqué au conseil que ce dernier doit proposer un délégué auprès de cet organisme.

Délégué : Monsieur Patrick ROYNEL

La délibération est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil est prévenu que le locataire d'un des logements communaux a fait l'objet d'une mesure d'expulsion. Il est néanmoins précisé que le logement reste indisponible à ce jour, les affaires de l'ancien occupant étant toujours stockées à l'intérieur pour deux mois (délai légal qui lui est laissé pour les récupérer).

Il est exposé que quelques personnes de Frignicourt ont bénéficié de la navette mise en place dans le cadre du Festival « La Tête dans le Fion ».

Le Conseil départemental va réaliser des travaux de rabotage et d'enrobé sur la chaussée, rue du Pont, sur la RD396, début Juillet sur 2 nuits (de 19h00 à 7h00). La circulation sera alternée et non interdite.

Il est précisé que la fête de l'école élémentaire aura lieu le 19 juin.

Il est également rapporté par un conseiller qu'un « gros trou dangereux » est présent sur le trottoir rue Saint Louvent, où passent de nombreux enfants pour aller à l'école.

De plus, il est remonté que le détecteur du feu tricolore rue du Général Leclerc est actuellement caché par la végétation et ne peut faire son office correctement.

Finalement, il est demandé où en est le projet de parking pour les enseignants de l'école.
Il est précisé qu'il sera prochainement fait, mais plutôt en 2027.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h36.

SOUS RESERVE D'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Secrétaire de séance,
Estelle CHARREAU

Le Maire,
Annick FELICETTI